



Trousse d'urgence soins palliatifs à domicile

SPES

Date : validé par le Conseil d'Administration du 04/11/04

Objectif :

Disposer immédiatement de médicaments ou matériel nécessaires dans un contexte d'urgence et adapté à la situation clinique du patient.

Procédure :

Les produits et matériels doivent être prescrits sur ordonnance et cette ordonnance doit être une ordonnance d'anticipation.

- La trousse d'urgence est laissée au domicile du patient.
- Le contenu de la mallette doit être précisé dans le dossier du domicile.
- Le médecin traitant rédige l'ordonnance. Le médecin coordonnateur du réseau peut être sollicité si nécessaire.
- L'ordonnance est faite au nom du patient. Le duplicata de l'ordonnance est laissé dans la mallette.
- Elle comporte la mention « en urgence et en chevauchement des prescriptions antérieures » en cas de prescription d'antalgique de palier 3.
- La mallette est fermée avec un code numérique. Le code est connu et inscrit dans les dossiers respectifs du médecin traitant, des infirmiers intervenants, de l'équipe de coordination du réseau SPES et de la permanence téléphonique du réseau.
- A la fin de la prise en charge, le médecin ou l'infirmier reprend les produits.
- En l'absence de reprise des ampoules de Morphine, détruire les ampoules de Morphine en les cassant.



Produits (liste non exhaustive) :

- Cocher chaque produit prescrit
- Préciser le nombre d'unités par produit

Nombre d'unités :

- Chlorhydrate de Morphine® ampoule injectable à 10 mg/ml
- Chlorhydrate de Morphine® ampoule injectable à 50 mg/5ml
- Méthyl Prednisolone (Solumédrol®) flacon injectable à 120 mg
- Métopropramide [Priméran®] ampoule injectable
- Ondansétron (Zophren®) (ordonnance à prescription particulière ➤ exemplaires vierges dans la mallette) exemplaires vierges dans la mallette) ampoule injectable à 4 mg
- Halopéridol (Haldol®) : Flacon de gouttes buvables à 2mg/ml ou ampoule injectable à 5 mg/ml
- Alprazolam (Xanax®) comprimés à 0,50 mg
- Bromhydrate de Scopolamine® ampoule injectable à 0,5 mg/2 ml
- Midazolam (Hypnovel®) ampoule injectable à 5 mg/ ml
- Clonazépam (Rivotril®) : ampoule injectable IM
- Diazépam (Valium®) ampoules à 10 mg intra rectal
- Bloxang® (Pansement hémostatique local des plaies superficielles non infectées non exsudatives) éponge de gélatine résorbable stérile

Dispositifs médicaux (liste non exhaustive) :

Nombre d'unités :

- Aiguilles IM
- Aiguilles SC
- Seringues 2 ml
- Seringues 5 ml
- Seringues 10 ml
- Canules rectales
- Sonde urinaire à demeure
- Set de pose Collecteur d'urine vidangeable